

Avec les éoliennes les paysages et les bords de mer dénaturés.

De tous les maux qu'infligent les éoliennes à la France et aux français, le plus flagrant est, sans conteste, le viol des paysages, des sites et des monuments de la France.

Avant-même que de mesurer l'ampleur de la gabegie financière, de l'absurdité énergétique, des effets dévastateurs sur la biodiversité et la santé, de la corruption, de l'atteinte à la démocratie,... le saccage prévisible de notre patrimoine paysager et culturel aurait dû constituer, pour nos gouvernants, une raison majeure de s'opposer au désastre.

Hélas !

Il semble que le respect de la beauté ne figure pas dans l'ADN de nos derniers présidents, ni de leurs ministres.

En multipliant le nombre des éoliennes, la loi de 2015 sur la transition énergétique et la programmation pluriannuelle de l'énergie de 2019 détruisent, avec acharnement, le vrai visage de notre pays, celui de cette France rurale que l'on ne cesse d'accabler. Ces paysages appartiennent à tous, et pas seulement à ceux qui y résident. Leur valeur sentimentale, artistique, culturelle est inestimable. Ils ont inspiré tous nos grands écrivains, peintres et poètes.

Tous, sous une forme ou sous une autre, ont célébré dans leurs écrits ou leur peinture la singularité de leur région, la beauté des sites, la force et la véracité des terroirs et le respect qu'ils inspirent.

La liste est longue des sites défigurés ou en passe de l'être, depuis la montagne Noire dans l'Aude jusqu'aux collines de la Drôme provençale ou au massif du Vercors, en passant par les monts du Beaujolais, la campagne bretonne, le Cap Corse, la Vallée des peintres dans le Berry, la basilique de Vézelay... Le constat, navrant, qu'aucun des ministres de la culture de François Hollande ou d'Emmanuel Macron ne se soit insurgé contre le saccage des fleurons paysager de la France est révélateur de l'inculture qui sévit au plus haut niveau de l'Etat.

Sauf à considérer que les paysages de la France ne font pas partie de notre culture Alors même que la convention européenne du paysage, pourtant ratifiée par la France en 2006, rappelle que le paysage non seulement constitue une composante essentielle du bien-être individuel et social, mais qu'il est aussi l'expression de la diversité du patrimoine naturel et culturel des populations, tout comme le fondement de leur identité.

Et les tribunaux ne sont pas en reste, qui rejettent, dans la très grande majorité des procédures, les arguments des opposants à un projet éolien tirés des atteintes au paysage.

Pauvre Victor Hugo qui fustigeait déjà, en 1815, la destruction des édifices historiques et des paysages : « Il faut arrêter le marteau qui mutile la face du pays. La destruction d'un édifice historique ne doit pas être permise à ces ignobles spéculateurs que leur intérêt aveugle sur leur honneur. Misérables hommes, et si imbéciles qu'ils ne comprennent pas qu'ils sont des barbares ! >>.

Si, à défaut d'être sensibles à la beauté, nos dirigeants savaient compter, ils auraient compris que, le tourisme constituant une manne financière pour notre pays, détruire l'attractivité de nos régions constitue un non-sens économique.

Mais, là-encore, l'incurie est loi... Il est vrai que l'état des finances de la France lui permet sans doute de se passer des 63 milliards d'euros de recettes générés par le tourisme international en 2023. A moins de rêver que les touristes étrangers se précipiteront dans notre pays pour y voir tourner nos éoliennes... quand elles tournent.

Que peuvent cependant proposer nombre de départements aux visiteurs, sinon la beauté, l'authenticité et la virginité de leur environnement ? Ce sont pourtant sur ces régions à faible densité humaine que les spéculateurs de l'éolien jettent leur dévolu, pensant, sans doute, et à tort, qu'ils y rencontreront moins de résistance.

Les éoliennes détruisent la singularité, la beauté de ces territoires qui attirent de plus en plus de gens, venus pour s'y ressourcer où y habiter.

Priver ces régions de leur principal attrait, à l'heure où tout le monde souhaite les redynamiser, est absurde.

Or, la France est bradée aux spéculateurs du vent. Le tapis rouge leur est déroulé. Et il est plus facile de construire une éolienne, en zone agricole, qu'un abri de jardin.

Dernier avatar du « En même temps » ?

Pierre Dumont
Industriel

Liste du groupe des scientifiques et des citoyens pour l'électricité.

Philippe Ansel – Economiste – Rapporteur des études de Concorde.

Fabien Bouglé – Essayiste auteur de : Nucléaire les vérités cachées – Eoliennes la face noire de la transition écologique – Guerre de l'énergie aux Editions du Rocher.

Jean Louis Butré – Président de la Fédération de l'environnement durable

Patrice Cahart – Ecrivain – ancien conseiller à la Cour de cassation – auteur de « La peste éolienne »

Edouard de Lamaze – Avocat – Conseiller régional de Normandie

Bernard de la Villardière – journaliste

Luc Domergue – Conseiller économique

Pierre Dumont – Industriel – auteur - Eoliennes, chronique d'un naufrage annoncé – Editions F. Bourin

Michel Faure – Industriel

Hervé Machenaud – Membre de l'académie des technologies – auteur de la « France dans le noir c'est maintenant » Editions Manitoba belles lettres.

André Merlin – Ancien Président Fondateur de R.T.E

Xavier Moreno – Président du C.E.R.E.M.E

Michel Rousseau – Président de la Fondation Concorde

Charles Thimon – Réalisateur